



# Note n° 8 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

28 août 2015

Union  
Nationale  
Interprofessionnelle des  
Retraités et retraitées  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Solidaires**  
Retraités  
Retraitées

144 Bd de la Vilette 75019 Paris  
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14  
unes@solidaires.org - www.solidaires.org/

## Note n° 8 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 28 août 2015

### Action cartes pétitions

**Haute-Normandie (27 et 76)** : une réunion CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FGR-FF et UNRPA à Rouen a fait le point des actions unitaires engagées auprès des élus. Pour rassembler le plus grand nombre de cartes afin de les remettre au Président de la République le 1<sup>er</sup> octobre prochain, chaque organisation fait signer ses cartes, FUNIRS Haute-Normandie l'envoie à ses 218 adhérent-e-s avec une enveloppe pour lui retourner. Une nouvelle réunion rédigera un courrier au Président du Conseil Départemental et organisera la signature unitaire sur les marchés en septembre.

**Ile-et-Vilaine (35)** : la manif intersyndicale du 17 mars à Rennes a permis de prendre contact avec les autres organisations de retraité-e-s et de se faire inscrire, pour la première fois, à une réunion le 17 juin pour l'organisation de la campagne de signature de la carte-pétition. CGT, FO, FSU, Solidaires et FGR ont décidé de faire signer la carte-pétition dans leurs réseaux, de tenir une conférence de presse unitaire annonçant les signatures collectives sur les marchés du département du 7 au 24 septembre.

Les retraité-e-s Solidaires regrettent que seul le syndicat des Collectivités Territoriales de Solidaires 35 s'investisse dans l'interpro. Ils ont dû effectuer un tirage local.

**Loire Atlantique (44)** : l'intersyndicale a envoyé un courrier à tous les élus pour les rencontrer, elle a décidé, le 26 août, d'amplifier la signature des cartes pétitions en la proposant sur les marchés. Elle a pris acte de l'organisation de manifestations à Rouen, Dieppe et Le Havre le 1<sup>er</sup> octobre, pour faire part aux (sous-)préfets du nombre de cartes pétitions remises le jour même au Président de la République.

**Marne (51)** : une réunion des 9 organisations, le 11 juin, de demander un rendez-vous au Préfet, d'envoyer un courrier aux parlementaires, de faire signer la carte-pétition aux adhérent-e-s et proches de chaque organisation, d'organiser des signatures unitaires sur tous les marchés du 7 au 13 septembre.

Merci d'avance d'envoyer vos informations qui figureront dans la prochaine note. Elles nous seront utiles aussi pour la réunion des 9 organisations qui se réunissent le mercredi 23 septembre.

Envoyez nous (au siège) vos cartes pétitions avant le 1<sup>er</sup> octobre, date à laquelle nous les remettrons au Président de la République.

### De l'argent, il y en a...

Nous savions que les richesses se concentraient dans les mains de quelques riches fortunés, au détriment du plus grand nombre. L'ONG Oxfam jette un nouveau pavé dans la mare et pointe l'explosion des inégalités : les 80 personnes les plus riches du monde détiennent autant de patrimoine que les 3,5 milliards d'autres personnes réunies. Elles possèdent 1 900 milliards de dollars, 50 % de plus en 4 ans... et, en toute logique, les richesses des 50 % les moins bien lotis ont reculé.

De l'argent, il y en a, pour les retraités et la réduction des inégalités !

### Le taux de remplacement

Les statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) montre que le taux de remplacement médian, pour la génération 1940, s'élève à 73,3 % (74 hommes et 72,5 femmes), et à 74,9 % pour une carrière complète. Mais les 10 % les plus faibles n'ont un taux que de 53,4 %, et les 10 % du dessus 92,5 %. Les plus hauts taux concernent les bas salaires, puis le taux diminue au fur-et-à-mesure de l'augmentation du salaire. C'est logique, les minima sociaux compensent les petites pensions obtenues avec un faible salaire.

Les anciens salariés du privé de la génération 1940 bénéficient de taux de remplacement légèrement plus élevés que les anciens salariés du public.

Au fil des générations (de 1930 à 1940), les taux de remplacement médians diminuent plus fortement dans le public (-7,3 points) que dans le privé (-3,4 points).

## Note n° 8 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 28 août 2015

### Action cartes pétitions

**Haute-Normandie (27 et 76)** : une réunion CGT, FSU, Solidaires, UNSA, FGR-FP et UNRPA à Rouen a fait le point des actions unitaires engagées auprès des élus. Pour rassembler le plus grand nombre de cartes afin de les remettre au Président de la République le 1<sup>er</sup> octobre prochain, chaque organisation fait signer ses cartes, l'UNIRS Haute-Normandie l'envoie à ses 218 adhérent-e-s avec une enveloppe pour lui retourner. Une nouvelle réunion rédigera un courrier au Président du Conseil Départemental et organisera la signature unitaire sur les marchés en septembre.

**Ille-et-Vilaine (35)** : la manif intersyndicale du 17 mars à Rennes a permis de prendre contact avec les autres organisations de retraité-e-s et de se faire inviter, pour la première fois, à une réunion le 17 juin pour l'organisation de la campagne de signature de la carte-pétition. CGT, FO, FSU, Solidaires et FGR ont décidé de faire signer la carte-pétition dans leurs réseaux, de tenir une conférence de presse unitaire annonçant les signatures collectives sur les marchés du département du 7 au 24 septembre.

Les retraité-e-s Solidaires regrettent que seul le syndicat des Collectivités Territoriales de Solidaires 35 s'investisse dans l'interpro. Ils ont dû effectuer un tirage local.

**Loire Atlantique (44)** : l'intersyndicale a envoyé un courrier à tous les élus pour les rencontrer, elle a décidé, le 26 août, d'amplifier la signature des cartes pétitions en la proposant sur les marchés. Elle a pris acte de l'organisation de manifestations à Rouen, Dieppe et Le Havre le 1<sup>er</sup> octobre, pour faire part aux (sous-)préfets du nombre de cartes pétitions remises le jour même au Président de la République.

**Marne (51)** : une réunion des 9 organisations, le 11 juin, de demander un rendez-vous au Préfet, d'envoyer un courrier aux parlementaires, de faire signer la carte-pétition aux adhérent-e-s et proches de chaque organisation, d'organiser des signatures unitaires sur tous les marchés du 7 au 13 septembre.

**Merci d'avance d'envoyer vos informations** qui figureront dans la prochaine note. Elles nous seront utiles aussi pour la réunion des 9 organisations qui se réunissent le mercredi 23 septembre.

**Envoyez nous (au siège) vos cartes pétitions avant le 1<sup>er</sup> octobre**, date à laquelle nous les remettons au Président de la République.

### De l'argent, il y en a...

Nous savons que les richesses se concentraient dans les mains de quelques riches fortunés, au détriment du plus grand nombre. L'ONG Oxfam jette un nouveau pavé dans la marre et pointe l'explosion des inégalités : les 80 personnes les plus riches du monde détiennent autant de patrimoine que les 3,5 milliards d'autres personnes réunies. Elles possèdent 1 900 milliards de dollars, 50 % de plus en 4 ans... et, en toute logique, les richesses des 50 % les moins bien lotis ont reculé.

**De l'argent, il y en a, pour les retraites et la réduction des inégalités !**

### Le taux de remplacement

Les statistiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) montre que le taux de remplacement médian, pour la génération 1946, s'élève à 73,3% (74 hommes et 72,5 femmes), et à 74,9 % pour une carrière complète. Mais les 10 % les plus faibles n'ont un taux que de 53,4 %, et les 10 % du dessus 92,5 %. Les plus hauts taux concernent les bas salaires, puis le taux diminue au fur-et-à-mesure de l'augmentation du salaire. C'est logique, les minima sociaux compensent les petites pensions obtenues avec un faible salaire.

Les anciens salariés du privé de la génération 1946 bénéficient de taux de remplacement légèrement plus élevés que les anciens salariés du public.

Au fil des générations (de 1936 à 1946), les taux de remplacement médians diminuent plus fortement dans le public (-7,3 points) que dans le privé (-3,4 points).

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Note-no-8-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>

